

SOUS EMBARGO JUSQU'À  
17H30 LE 15 JANVIER 1981

VÉRIFIER AU MOMENT DE L'ALLOCATION



# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UNE ALLOCATION  
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT  
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
MARK MACGUIGAN,  
À LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE  
DE LA RÉUNION DU  
COMITÉ COMMERCIAL ET ÉCONOMIQUE  
CONJOINT CANADA/CARICOM,  
KINGSTON, JAMAÏQUE,  
LE 15 JANVIER 1981

(TRADUCTION)

Le gouvernement canadien participe activement au développement économique des Caraïbes du Commonwealth depuis un quart de siècle. À l'automne de 1956 - alors que l'on parlait sérieusement d'une fédération des États insulaires anglophones de la région -, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'époque, Lester Bowles Pearson, convoquait à Ottawa une conférence des dirigeants antillais au cours de laquelle le Canada s'engageait, pour la première fois de façon substantielle, à accorder une aide au projet d'université des Indes occidentales, à mettre sur pied la Corporation de radiodiffusion des Caraïbes et à mettre en chantier le "Federal Maple" et le "Federal Palm", de solides navires de commerce inter-îles dont nombre d'entre vous se souviendront. En 1966, soit dix ans plus tard, alors que nous étions tous plus aguerris aux difficultés du système fédéral et aux techniques des transferts d'aide au développement, un de mes prédécesseurs, l'honorable Paul Martin, présidait à Ottawa une deuxième conférence au cours de laquelle le Canada renouvelait son engagement de fournir une aide à long terme aux États des Caraïbes du Commonwealth. Durant les quinze ans qui se sont écoulés depuis cette deuxième conférence sur les Caraïbes, le programme canadien d'aide au développement pour la région - aide bilatérale et multilatérale, aide aux organisations non gouvernementales coopération industrielle, subventions et prêts, aide directe et indirecte - a été mis en place pour accélérer la croissance économique des Caraïbes, ce qui a naturellement et inévitablement entraîné une redéfinition des relations entre le Canada et les Caraïbes du Commonwealth.

Il y a deux ans, Don Jamieson, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, avait l'honneur de signer ici, au nom du Canada, l'Accord de coopération commerciale et économique Canada/Caricom\* à l'occasion de la première rencontre ministérielle officielle entre le Caricom et le Canada. Personnellement, je suis très heureux d'être ici pour la deuxième rencontre ministérielle, et de pouvoir encore une fois profiter de la chaude hospitalité antillaise.

Les dispositions de l'Accord de 1979 sur la coopération commerciale, technique, financière et industrielle ont débouché sur des réalisations modestes, mais solides et concrètes. Depuis ces premiers contacts de nature essentiellement exploratoire, beaucoup de travail utile a été accompli par nos fonctionnaires, d'abord à la réunion du Comité commercial et économique conjoint (CCEC) à Ottawa en novembre 1979, puis à la réunion du Comité spécial de la coopération industrielle à la Barbade. Il nous reste maintenant à bâtir sur ces fondements.

Le Canada, pour sa part, s'est engagé aux plus hauts niveaux politiques à imprimer un nouvel élan dynamique à ses relations avec le Caricom. L'an dernier, le Cabinet

---

\* Caricom - Marché commun des Caraïbes.

canadien a commandé, reçu, étudié et approuvé une revue globale des relations du Canada avec les Caraïbes du Commonwealth. Permettez-moi de vous en parler un peu.

Nous nous sommes penchés sur les liens commerciaux. Ceux-ci remontent à l'époque où l'on échangeait de la morue salée et de la résine de pin contre du rhum et de la mélasse. Le souvenir de ces liens reste d'ailleurs vivace dans les provinces Maritimes, région du Canada d'où je suis originaire.

Ces dernières années, nos échanges se sont élargis considérablement, et le Canada exporte aujourd'hui une vaste gamme de biens et de services, par exemple de l'équipement de télécommunications, des machines, des services techniques, des biens de consommation, des produits alimentaires et des produits primaires en échange notamment de produits pétroliers, de textiles et de sucre de la Trinité-et-Tobago, de vêtements des Îles Leeward et Windward, de minerai d'aluminium, de boissons alcoolisées et de sucre de la Guyana, de poisson et autres produits alimentaires de Belize et de sucre, d'articles de sport et de vêtements de la Barbade. De plus, les Caraïbes sont devenues un pôle d'attraction pour les investisseurs canadiens, notamment dans les secteurs des services bancaires, du tourisme et des minerais, ainsi qu'une source d'immigration de plus de 140 000 nouveaux Canadiens.

Aujourd'hui, les échanges entre le Canada et le Caricom sont importants de part et d'autre, mais aucune des deux parties n'est le principal partenaire commercial de l'autre. Le Canada compte pour environ 5% des importations du Caricom et absorbe quelque 5% de ses exportations. La part du Canada sur le marché des Caraïbes du Commonwealth a baissé comparativement à celles de la Communauté économique européenne, des États-Unis et du Japon. Dans les années 50 par exemple, elle était d'environ 17%. En 1970, elle avait baissé à 9% et en 1978, à 5%. Les investissements canadiens sont toujours importants, mais il reste que les hommes d'affaires canadiens investissent relativement plus dans les autres pays de l'hémisphère et accordent moins d'attention aux Caraïbes du Commonwealth. Certains de vos ministres m'ont souligné combien les investissements commerciaux canadiens seraient bien accueillis chez eux. Nous espérons nous aussi que cette tendance défavorable pourra être renversée. Il faut encourager des échanges commerciaux et financiers plus avantageux pour chacune des parties. Le fait que nous ayons parrainé la venue d'hommes d'affaires pour les consultations de l'Association canadienne pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de l'Association de l'Industrie et du Commerce pour les Caraïbes qui se déroulent parallèlement à cette rencontre prouve que nous prenons cet objectif au sérieux. Nous attendons du Comité conjoint des propositions intéressantes.

Nous nous sommes penchés également sur les liens qui existent entre nos populations. Il existe maintenant

d'importantes communautés antillaises dans la plupart des grandes villes canadiennes, ce qui a permis d'étendre à nos provinces centrales l'intérêt historique des Maritimes pour le fait antillais. Ces nouvelles communautés nous font mieux comprendre la misère qu'un volcan peut provoquer sur une petite île, ainsi que la joie de danser au rythme du steel band. Le développement d'un fort courant de tourisme canadien a également un effet important: plus de 400 000 Canadiens visitent la région chaque année et, dans certains pays comme la Barbade, composent le plus important groupe de touristes. Il existe également un grand nombre de Canadiens qui se sont achetés des maisons - notamment à Montserrat, à la Grenade et à Antigua - et qui résident dans la région pour au moins une partie de l'année. Certes, ces mouvements de population ne se font pas toujours sans difficulté, mais dans l'ensemble ils ont assurément favorisé la bonne entente, ils ont avantage économiquement la région et ils ont apporté beaucoup de plaisir aux Canadiens. De même, les réunions périodiques de l'Association des parlementaires du Commonwealth et les nombreux échanges de parlementaires canadiens et antillais ont permis de développer une relation et des affinités toutes particulières entre nos législateurs.

Comme vous avez pu le supposer, nous nous sommes également intéressés de près à nos liens au niveau de la coopération au développement.

L'opinion publique canadienne appuie cette coopération. Les Caraïbes du Commonwealth sont devenues pour le Canadien moyen la région du monde en développement qu'il connaît le mieux. Elles ont été l'une des premières zones de concentration de l'aide canadienne au développement et c'est une région où nous avons confiance que nos crédits d'aide sont bien dépensés. Les dépenses inutiles et ostentatoires sont minimales, et on remarque un fort degré de probité publique. Et je félicite vos ministres et vos gouvernements qu'il continue à en être ainsi.

L'ACDI a déboursé quelque 300 millions de dollars canadiens depuis le début de son programme dans la région en 1959 et celle-ci reste la région qui reçoit l'aide canadienne la plus élevée par habitant. Pour l'exercice en cours, l'aide au développement que le Canada acheminera dans les Caraïbes du Commonwealth totalisera quelque 41 millions de dollars canadiens, soit \$31 millions en aide bilatérale octroyée de gouvernement à gouvernement, environ \$3.5 millions versés à la Banque de développement des Caraïbes, \$5 millions versés au Programme des organisations non gouvernementales et environ \$1 million au titre du Programme de coopération industrielle. Vous savez que les Caraïbes du Commonwealth ont également profité des fonds canadiens consentis à la Banque mondiale, au Fonds monétaire

international, à la Banque interaméricaine de développement, au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, au Programme des Nations Unies pour le développement et à ses organismes qui financent des programmes dans la région. En bref, un bilan impressionnant et que nous avons décidé de protéger et de faire fructifier.

Évidemment, nous avons passé en revue nos liens politiques. Nous avons constaté que les relations du Canada avec les États de la région ont toujours été excellentes, renouvelés par un mouvement constant de dirigeants en visite privée et officielle. L'an dernier, le Canada a eu le plaisir de recevoir les ministres des Affaires étrangères de la Jamaïque, de la Barbade et de la Grenade ainsi que le Premier ministre de Belize et les premiers ministres des Îles Vierges britanniques et de Montserrat. Des ministres canadiens ont récemment effectué des visites à la Barbade, à Saint-Vincent et à la Jamaïque. Je viens moi-même de terminer des visites à la Barbade et à Saint-Kitts et Nevis, et je fais coïncider ma participation à la réunion du Comité Canada/Caricom avec une visite officielle en Jamaïque.

Nous reconnaissons que la région n'est pas sans problèmes politiques, et que nos liens étroits et faciles ne peuvent par conséquent jamais être considérés comme acquis. Nous nous sommes penchés sur des facteurs de sécurité, ainsi que sur l'important rôle géopolitique que joue la région dans l'hémisphère occidental. Nous en sommes venus à des conclusions réalistes et encourageantes. Et nous sommes décidés à jouer un rôle marqué au coin de la responsabilité et de la réceptivité.

Enfin, nous avons conclu que notre relation repose fondamentalement sur des assises intangibles. Le partage d'une même langue, de structures institutionnelles, d'un sentiment de loyauté à l'égard du Commonwealth et de traditions démocratiques ainsi qu'un même engagement envers les libertés civiles, consolidé par des contacts nombreux et diversifiés entre nos populations, ont mené au développement d'une "relation spéciale" différente de celle que le Canada entretient avec toute autre région du monde en développement. De fait, nous n'entretenons de relations semblables qu'avec quelques pays.

Notre revue a demandé huit mois de préparation et comporté des consultations poussées à Ottawa ainsi que la pleine et active participation des hauts commissaires du Canada dans les pays concernés.

Nous bâtissons sur les fondements jetés par des hommes sages de vos pays et du mien. Plusieurs de mes prédécesseurs avaient commandé ou entrepris des revues spéciales de cette relation. Plusieurs d'entre vous comprendront sans doute mon respect pour la contribution de Paul Martin, dont la préoccupation et l'affection pour les Caraïbes sont toujours vivantes.

Les conclusions de notre revue confirment notre politique officielle: les Caraïbes sont et resteront une région de grand intérêt pour le Canada. Allant d'ailleurs au-delà de la simple évaluation, le Cabinet a approuvé un plan d'action pour une approche politique régionale aux termes duquel les Caraïbes du Commonwealth occuperont une place prioritaire. Ce plan d'action comporte deux nouveaux aspects: c'est en effet la première fois que le Canada formule une politique globale pour les Caraïbes du Commonwealth; deuxièmement, nous avons accordé la priorité aux Caraïbes du Commonwealth.

Au niveau du Cabinet, nous avons conclu que le Canada devrait intensifier et approfondir ses relations économiques et politiques avec les Etats de la région. Le Cabinet m'a en outre chargé de vous annoncer notre position et de demander vos vues personnelles et collectives sur la nature, la portée et la forme exactes du rôle que le Canada pourrait le plus utilement jouer et ce, avant que l'annonce en soit faite au Canada. Nous voulons ainsi aider vos Etats à faire face aux problèmes que le changement rapide et les difficultés économiques posent à votre région. Vous savez comment cela peut être réalisé au mieux et de quelle façon nous pouvons participer au processus. L'approche régionale que le gouvernement canadien est disposé à appliquer tourne principalement autour de la coopération économique, tant bilatérale que multilatérale, mais prévoit également un renforcement des liens politiques et sociaux.

Notre cadre pour la mise en oeuvre de programmes spécifiques s'établit comme suit:

- Le gouvernement canadien a récemment pris la décision de faire passer son aide globale au développement de 0,43 à 0,5% du PNB d'ici 1985-1986. Il accordera une priorité toute particulière aux Caraïbes du Commonwealth.
- Nous assurerons un accroissement annuel rapide qui entraînera un accroissement constant de la valeur réelle de notre aide au cours des cinq prochaines années. Je nourris personnellement l'espoir que ces décaissements globaux doubleront en très peu de temps, et peut-être d'ici trois ou quatre ans. Cela dépendra surtout de la capacité d'absorption et, notamment, des ressources que les gouvernements de la région peuvent et veulent affecter aux projets et programmes de développement. Je suis en mesure de confirmer aujourd'hui que cette partie de notre programme d'aide publique au développement sur laquelle nous avons le plus de prise, soit le programme bilatéral, passera de son niveau actuel de quelque 30 millions de dollars à au moins 55 millions d'ici le milieu de la décennie.

- Tous les pays des Caraïbes du Commonwealth seront admissibles à une aide canadienne au développement, peu importe le niveau de leur développement économique.
- Nous sommes disposés à consentir une aide spéciale supplémentaire de soutien à la balance des paiements des pays dont les besoins en la matière sont internationalement reconnus et pour lesquels le Fonds monétaire international a convenu d'un programme de redressement. Ces crédits additionnels viennent s'**ajouter à notre aide courante.**
- Pour ce qui est des objectifs de programmation de cette aide accrue, nous collaborerons avec les pays antillais pour mettre davantage l'accent sur le maintien de la stabilité économique, sociale et politique, ainsi que sur **la promotion d'une croissance et d'un développement économique soutenu.**
- Dans le cadre de l'Accord Canada/Caricom, nous accorderons une attention toute particulière aux besoins de développement des pays moins développés des Caraïbes orientales. Le Canada est disposé à organiser ce printemps, de concert avec la Banque mondiale, une réunion consultative spéciale sur les besoins des îles Leeward et Windward.
- Nous continuerons d'accorder la plus haute priorité possible à l'accroissement de la coopération régionale.
- Pour accélérer l'acheminement des crédits d'aide au développement et rendre plus efficace la préparation des programmes, nous envisagerons sérieusement la possibilité de décentraliser les opérations de l'ACDI sur le terrain.
- Nous fournirons une assistance technique accrue qui se concentrera sur la gestion économique et financière dans le secteur public ainsi que sur les activités de production dans le secteur privé.
- Le Canada pourra consentir chaque année au Caricom 1 million de dollars à des taux très concessionnels dans le cadre de ses crédits de coopération industrielle de façon à permettre l'embauche d'experts canadiens qui collaboreraient à la planification et à l'application des programmes de développement industriel.
- À la demande du Caricom, le Canada est disposé à détacher, pour une période maximale de trois ans, un haut fonctionnaire canadien auprès du bureau conjoint Canada/Caricom pour la coopération industrielle.
- Le Canada accepte de même de participer au financement de solutions de rechange aux actuels problèmes énergétiques en commandant des études et en appuyant les sociétés

canadiennes qui disposent des technologies appropriées pour vérifier, démontrer et transférer ces techniques dans les Caraïbes.

- Le Canada offre également d'aider le Caricom dans le domaine de l'automatisation, et notamment dans celui de l'utilisation des mini et micro ordinateurs, par des études de coopération industrielle et des transferts de technologie.
- Nous sommes disposés à faire beaucoup plus pour accroître la contribution essentielle du secteur privé aux objectifs de notre coopération commerciale et économique. Nous apprécions la participation de 45 hommes d'affaires canadiens et de 25 de leurs homologues antillais aux rencontres de promotion financière de l'Association canadienne pour l'Amérique Latine et les Caraïbes et de l'Association de l'Industrie et du Commerce pour les Caraïbes, et j'espère pouvoir recueillir leurs observations à la fin de ces réunions conjointes. Le programme canadien de coopération industrielle est prêt à contribuer à l'établissement de nouvelles relations mutuellement avantageuses.

En ce qui concerne les besoins de la région en matière de sécurité, de nouveaux programmes seront offerts. Par exemple:

- Le Canada est disposé à offrir au Caricom ou à certains de ses membres une formation en planification civile d'urgence (en cas de catastrophes comme des ouragans, des éruptions volcaniques, des déversements d'hydrocarbures et des épidémies).
- Le Canada est disposé à accepter un accroissement modeste du nombre des candidats qui recevront une formation militaire et policière selon le nombre de places disponibles dans les institutions canadiennes.
- Un nombre modeste de candidats à une formation en garde côtière sera accepté aux écoles du ministère des Transports en fonction du nombre de places disponibles.

Mes chers collègues, le gouvernement canadien, par l'entremise de ses bureaux dans les Caraïbes et par des échanges directs accrus, a décidé d'intensifier le niveau des consultations avec les gouvernements, les États et les institutions de la région sur l'un ou l'autre ou sur tous les aspects de nos actuelles et futures relations.

Ce n'est qu'avec vos conseils, et en fait votre assentiment, que nous pourrons concrétiser ce renforcement de nos relations. Quant à nous Canadiens, nous nous mettrons à la tâche avec persévérance et enthousiasme.



Si cette bonne volonté manifeste s'accompagne d'une volonté politique d'améliorer la situation dans les îles, nous pourrions établir un modèle de relations entre États.

J'espère que vous comprendrez et partagerez mon enthousiasme. C'est pour moi un défi exaltant que de s'attaquer au développement de liens plus étroits et plus globaux entre nos pays et de mobiliser les ressources nécessaires pour influencer et améliorer l'existence des hommes, des femmes et des enfants des Caraïbes. Nous devons prendre ces mesures si nous voulons que les valeurs les plus chères aux membres du Commonwealth soient préservées et protégées. Le Canada aimerait, et tentera fermement d'améliorer sa position commerciale et financière dans la région, je peux vous assurer que le Cabinet a accepté cette politique reconnaissant pleinement que le principal avantage d'un investissement de ressources publiques canadiennes se définirait en termes humains, humanitaires et politiques. Notre politique est une réponse directe à la proposition antillaise faite à Lusaka d'accorder une importance toute particulière aux micro et mini États.

Je suis personnellement enchanté d'avoir joué un rôle dans la formulation de cette politique. Je suis heureux et fier d'avoir eu l'occasion de vous en tracer aujourd'hui les grandes lignes. Je vous écouterai avec beaucoup d'intérêt, et je vous remercie de votre attention.